

2023-3544  
2024-04-23

Previously approved:  
2022-0975  
2023-03-04

Container Label

|        |    |           |
|--------|----|-----------|
| GROUPE | 11 | FONGICIDE |
|--------|----|-----------|

## **FONGICIDE CABRIO<sup>MD</sup> EG**

### **GRANULÉ MOUILLABLE**

Fongicide à large spectre pour usage dans les bleuets (bleuets nains et bleuets en corymbe), les végétaux à bulbe, les légumes des cucurbitacées (concombre de plein champ, cornichon épineux, melon à confire, melon brodé, citrouille, courge d'été et d'hiver, melon d'eau), les légumes-fruits (aubergine, piment et tomate de plein champ), les feuilles de radis, les feuilles de betteraves potagères, les légumes racines (carotte, raifort, radis chinois, radis, betterave potagère, rutabaga, navet), les fruits à noyaux et les fraises

### **COMMERCIAL (AGRICOLE)**

**PRINCIPE ACTIF** : Pyraclostrobine ..... 20%

Avertissement, contient l'allergène sulfites

**N° D'HOMOLOGATION** : 27323      **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**EN CAS D'URGENCE DÙ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673**

**CONTENU NET** : 2,27 kg

BASF Canada Inc.  
5025 Creekbank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

CABRIO est une marque déposée de BASF SE, utilisé avec permission par BASF Canada Inc. ©2003 BASF Canada Inc.

## MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Se laver soigneusement après la manipulation du produit et avant de manger, boire ou fumer.
3. Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des bas et des chaussures lors du mélange, du remplissage, de l'application, du nettoyage et des réparations. Pour le mélange/remplissage et l'application sur plus de 100 ha pour les légumes racines, utiliser des systèmes fermés pour le mélange, le remplissage et l'application.
4. Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
5. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
6. Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.
7. Ne pas pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant l'intervalle sécuritaire de retrait de **12** heures excepté pour des activités dans les cultures suivantes :

| Culture                                 | Intervalle sécuritaire de retrait | Activité                                          |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------|
| Bleuets en corymbe                      | 1 jour                            | Cueillette manuelle                               |
| Végétaux à bulbe                        | 3 jours                           | Éclaircissage                                     |
| Légumes de la famille des cucurbitacées | 3 jours                           | Cueillette manuelle, l'éclaircissage et la taille |
| Légumes racines                         | 3 jours                           | Cueillette manuelle                               |
| Fruits à noyaux                         | 9 jours                           | Éclaircissage manuel et la taille*                |

\*Aviser les travailleurs qu'il y a eu une application de pesticide en les informant verbalement et en affichant une pancarte d'avertissement aux entrées des zones traitées. Cette pancarte d'avertissement DOIT inclure l'énoncé suivant, "NE PAS PÉNÉTRER DANS LA ZONE TRAITÉE POUR EFFECTUER UNE RÉCOLTE MANUELLE, UN ÉCLAIRCISSEMENT OU UNE TAILLE AVANT LE (spécifier la date que l'intervalle du retrait sécuritaire se termine)".

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour les organismes aquatiques, les plantes non visées et les petits mammifères sauvages. Les zones de tampon indiquées sous la section mode d'emploi devraient être respectées. Afin de réduire le ruissellement des aires traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application aux endroits où la pente est modérée à abrupte, ou sur les sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer si l'on prévoit de fortes pluies. On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Le patient devrait être traité selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE**

1. Conserver le produit dans le contenant hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. Ne pas expédier ou entreposer près des aliments, de la nourriture pour les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

4. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**FONGICIDE CABRIO<sup>MD</sup> EG**

**GRANULÉ MOUILLABLE**

Fongicide à large spectre pour usage dans les bleuets (bleuets nains et bleuets en corymbe), les végétaux à bulbe, les légumes des cucurbitacées (concombre de plein champ, cornichon épineux, melon à confire, melon brodé, citrouille, courge d'été et d'hiver, melon d'eau), les légumes-fruits (aubergine, piment et tomate de plein champ), les feuilles de radis, les feuilles de betteraves potagères, les légumes racines (carotte, raifort, radis chinois, radis, betterave potagère, rutabaga, navet), les fruits à noyaux et les fraises

**COMMERCIAL (AGRICOLE)**

**PRINCIPE ACTIF :** Pyraclostrobine ..... 20%

Avertissement, contient l'allergène sulfites

**N° D'HOMOLOGATION :** 27323      **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**EN CAS D'URGENCE DÙ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673**

**CONTENU NET :** 2,27 kg

BASF Canada Inc.  
5025 Creekbank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

CABRIO est une marque déposée de BASF SE, utilisé avec permission par BASF Canada Inc. ©2003 BASF Canada Inc.

## INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage de **Fongicide CABRIO EG** contient des granules extrudés dispersibles dans l'eau (EG). La matière active du **Fongicide CABRIO EG** fait partie d'une nouvelle famille de fongicides, les strobilurines. Celles-ci sont des dérivés synthétiques d'une substance antifongique naturelle. Le **Fongicide CABRIO EG** possède un mode d'action différent et est efficace contre les agents pathogènes résistants à d'autres fongicides.

Le **Fongicide CABRIO EG** a un effet protecteur car il empêche la germination des spores et un effet curatif et éradiquant car il inhibe la croissance du mycélium et la sporulation du champignon sur la surface foliaire. Le **Fongicide CABRIO EG** peut être ainsi appliqué soit avant ou après l'infection. Cependant, la meilleure suppression des maladies est obtenue lorsque le **Fongicide CABRIO EG** est utilisé dans le cadre d'un programme de pulvérisation planifié et employé en rotation avec d'autres fongicides.

**MODE D'EMPLOI** (Consulter les sections spécifiques à chaque groupe de culture) :

**NE PAS faire pâture ou servir comme aliment les cultures traitées.**

**NE PAS utiliser dans les serres.**

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

Ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, **NE PAS UTILISER** pour la suppression des ravageurs aquatiques.

Ne pas contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les résidus.

### **Application par pulvérisateur agricole**

**NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Le hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

### **Application par pulvérisateur pneumatique**

**NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté du vent.

### **Cultures**

Ce produit peut être utilisé sur les cultures suivantes :

**Feuilles de radis, les feuilles de betteraves potagères**

**Bleuets** - (bleuets nains et bleuets en corymbe)

**Végétaux à bulbe** - Oignons (toutes les variétés), ail, poireau et échalote.

**Légumes de la famille des Cucurbitacées** - melon à confire, concombre de plein champ, cornichon, melon brodé (incluant cantaloup, melon casaba, melon crenshaw, melon golden pershaw, melon d'hiver, melon honey balls, melon mago, melon perse, melon ananas, melon santa Claus et melon serpent), citrouille, courges d'été (incluant courge à cou tors, courge escalope, courge à cou droit, courge à la moelle et courgette), courges d'hiver (incluant courge butternut, calabaza, courge Hubbard, courge poivrée et courge spaghetti) et melon d'eau.

**Légumes-fruits** - Aubergine, piment de plein champ (carré, chili, à cuire, doux, pimento) et tomate de plein champ.

**Légumes racines** - Carotte, radis, betterave potagère, raifort, radis chinois, rutabaga et navet.

**Fruits à noyaux** - Abricot, cerise (douce et acide), nectarine, pêche, prune (toutes les variétés) et prune à pruneaux.

### **Fraises**

Appliquer les doses recommandées du **Fongicide CABRIO EG** tel que mentionné dans le tableau de la dose et de la période d'application ci-dessous. Appliquer le **Fongicide CABRIO EG** avec un équipement de pulvérisation terrestre seulement. L'équipement devrait être ajusté régulièrement.

### **MÉLANGE EN RÉSERVOIR**

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Ce ne sont pas toutes les variétés et cultivars qui ont été testés selon les possibilités de combinaisons de mélange en réservoir. Les conditions locales peuvent influencer la tolérance de la culture et peuvent ne pas correspondre à celles présentes lorsque BASF a effectué les tests. L'incompatibilité physique, une diminution de la suppression des maladies, ou des dommages à la culture peuvent résulter du mélange de **Fongicide CABRIO EG** avec d'autres produits. Ainsi, avant l'utilisation de tout mélange en réservoir (fongicides, insecticides, herbicides, engrais liquides, produits de suppression biologique, adjuvants et additifs), évaluer la combinaison sur une petite portion de la culture à traiter afin de s'assurer qu'une réponse phytotoxique ne surviendra pas suite à une application. Consulter un représentant de BASF ou les répondants agricoles locaux pour plus de renseignements concernant les additifs.

## Détermination de la compatibilité du mélange en réservoir

Pour déterminer la compatibilité, mélanger dans une petite cruche toutes les composantes de la bouillie finale dans les quantités proportionnelles. Ajouter les composantes pour le test avec la cruche dans l'ordre suivant : poudres mouillables et granules dispersibles dans l'eau, liquides fluides et suspensions, formulations de concentrés émulsifiables et solutions. Si la bouillie ne forme de boules ou des flocons, sédiments, gelée, pellicules ou couches huileuses, ou autres précipités dans les 2 heures après le mélange et peut être facilement remis en suspension avec une agitation, le mélange qui a été testé est alors compatible. Toujours respecté l'étiquette la plus stricte concernant les précautions lors du mélange en réservoir.

### Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures

| Culture                                                                                                                                | Période minimale entre l'application et la récolte (IAR) | Dose maximale par hectare par application (kg) | Nombre maximal d'applications | Dose maximale par hectare par saison (kg) | Nombre de jours entre les applications           | Volume d'eau minimal (L/ha) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------|
| Bleuets (nains et en corymbe)                                                                                                          | 1 jour                                                   | 1                                              | 4                             | 4                                         | 10-14                                            | 225                         |
| Légumes racines : (carotte, radis, betterave potagère, raifort, radis chinois, rutabaga et navet)                                      | 3 jours                                                  | 1,1                                            | 3                             | 3,3                                       | 7-14<br>7 pour le blanc                          | 225                         |
| Cucurbitacées : concombre de plein champ, cornichon, melon à confire, melon brodé, courges d'hiver et d'été, citrouille et melon d'eau | 3 jours                                                  | 0,84                                           | 4                             | 3,4                                       | 7<br>7-14 pour le blanc                          | 350                         |
| Légumes-fruits : tomate de plein champ, piment de plein champ (carré, chili, à cuire, doux, pimento) et aubergine                      | 0 jour                                                   | 1                                              | 6                             | 6                                         | 7-14<br>7 pour le mildiou                        | 225                         |
| Végétaux à bulbe: oignons (toutes les variétés), ail, poireau et échalote                                                              | 7 jours                                                  | 0,84                                           | 3                             | 2,5                                       | 7-14 pour la tache pourpre<br>10 pour le mildiou | 225                         |
| Feuilles de radis, les feuilles de betteraves potagères                                                                                | 0 jour                                                   | 1,12                                           | 3                             | 3,36                                      | 7 à 14                                           | 225                         |
| Fraises                                                                                                                                | 1 jour                                                   | 1                                              | 5                             | 5                                         | 7-14                                             | 1000                        |
| Fruits à noyaux : abricot, cerise (douce et acide), nectarine, pêche, prune et prune à pruneaux                                        | 10 jours                                                 | 0,67                                           | 5                             | 3,3                                       | 7-14                                             | 1000                        |

<sup>1</sup> Pour une liste complète des différentes cultures retrouvées, voir les **Cultures** énumérées plus haut.

## RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX CULTURES

### Bleuets - (bleuets nains et bleuets en corymbe)

Le **Fongicide CABRIO EG** peut être utilisé sur le bleuet pour supprimer soit l'anthracnose et la brûlure phomopsienne. Commencer les applications avant le développement de la maladie avec une dose de 1 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** et répéter aux 10 à 14 jours. Réduire les intervalles lorsque la pression de maladie est forte. Ne pas faire plus d'un (1) traitement du **Fongicide CABRIO EG** avant de faire une rotation avec un fongicide efficace ayant un mode d'action différent. Ne pas effectuer plus du tiers (1/3) du nombre total de pulvérisations avec un produit appartenant au groupe 11 de fongicide dans un programme de traitement lorsqu'utilisé seul ou qu'un traitement sur deux est utilisé en mélange (lorsqu'appliqué sous forme de mélange avec un fongicide provenant d'un groupe au mode d'action différent).

### Végétaux à bulbe

Le **Fongicide CABRIO EG** peut être employé sur tous les végétaux à bulbe (consulter **Cultures** pour une liste détaillée). Les maladies supprimées sont la tache alternarienne pourpre et le mildiou. Commencer les applications avant le développement de la maladie avec une dose de 0,56 à 0,84 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** répéter à un intervalle de 7 à 14 jours pour la tache pourpre et 10 jours pour le mildiou. Utiliser la dose élevée lorsque la pression de maladie est forte. Ne pas faire plus d'un (1) traitement du **Fongicide CABRIO EG** avant de faire une rotation avec un fongicide efficace ayant un mode d'action différent. Ne pas effectuer plus du tiers (1/3) du nombre total de pulvérisations avec un produit appartenant au groupe 11 de fongicide dans un programme de traitement lorsqu'utilisé seul ou qu'un traitement sur deux est utilisé en mélange (lorsqu'appliqué sous forme de mélange avec un fongicide provenant d'un groupe au mode d'action différent).

### Légumes des cucurbitacées

Le **Fongicide CABRIO EG** peut être employé sur melon brodé, melon à confire, concombre de plein champ, cornichon, courges d'été et d'hiver, citrouille et melon d'eau (consulter **Cultures** pour une liste détaillée). Les maladies supprimées sont la tache alternarienne, l'anthracnose, le mildiou, le blanc et la pourriture noire. Débuter les applications selon un intervalle de 7 jours avant le développement de la maladie avec une dose de 0,84 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** pour la pourriture noire et 0,56 à 0,84 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** pour la tache alternarienne, l'anthracnose et le mildiou. Pour le blanc, appliquer 0,56 à 0,84 kg par hectare et répéter aux 7 à 14 jours. Utiliser la dose élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est forte. Ne pas faire plus d'une application du **Fongicide CABRIO EG** avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent.

### Légumes-fruits

Le **Fongicide CABRIO EG** peut être utilisé sur la tomate de plein champ, le piment de plein champ (carré, chili, à cuire, doux, pimento) et l'aubergine. Les maladies supprimées sont l'anthracnose, la brûlure alternarienne et le mildiou pour toutes les cultures et la suppression de la tache septorienne dans les tomates de plein champ seulement. Débuter les applications avant le développement de la maladie avec une dose de 0,56 à 0,84 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** et répéter aux 7 à 14 jours pour l'anthracnose et la brûlure alternarienne et une dose de 0,56 à 1 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** à des intervalles de 7 jours pour le mildiou sur la tomate de plein champ et l'aubergine. Utiliser la dose élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est forte. Ne pas faire

plus d'un (1) traitement du **Fongicide CABRIO EG** avant de faire une rotation avec un fongicide efficace ayant un mode d'action différent. Ne pas effectuer plus du tiers (1/3) du nombre total de pulvérisations avec un produit appartenant au groupe 11 de fongicide dans un programme de traitement lorsqu'utilisé seul ou qu'un traitement sur deux est utilisé en mélange (lorsqu'appliqué sous forme de mélange avec un fongicide provenant d'un groupe au mode d'action différent). Le **Fongicide CABRIO EG** peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte.

### **Les feuilles de radis, les feuilles de betteraves potagères**

Le **Fongicide CABRIO EG** peut être appliqué sur la partie aérienne des betteraves et radis de jardin. Les maladies supprimées sont l'*Alternaria* (*Alternaria spp.*), la tache cercosporéenne (*Cercospora spp.*) et le blanc (*Erysiphe spp.*). Débuter les applications avant le développement de la maladie avec une dose de 0,56 à 1,1 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** à un intervalle de 7 à 14 jours pour la brûlure alternarienne et une dose de 0,56 à 0,84 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** à un intervalle de 7 à 14 jours pour la brûlure cercosporéenne et à un intervalle de 7 jours pour le blanc. Utiliser la dose élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est forte. Ne pas faire plus d'un (1) traitement du **Fongicide CABRIO EG** avant de faire une rotation avec un fongicide efficace ayant un mode d'action différent. Ne pas effectuer plus du tiers (1/3) du nombre total de pulvérisations avec un produit appartenant au groupe 11 de fongicide dans un programme de traitement lorsqu'utilisé seul ou qu'un traitement sur deux est utilisé en mélange (lorsqu'appliqué sous forme de mélange avec un fongicide provenant d'un groupe au mode d'action différent).

### **Légumes racines**

Le **Fongicide CABRIO EG** peut être utilisé sur les carottes, raifort, radis chinois, betterave potagère, rutabaga, navet et radis. Les maladies supprimées sont l'*Alternaria* (*Alternaria spp.*), la tache cercosporéenne (*Cercospora spp.*) et le blanc (*Erysiphe spp.*). Débuter les applications avant le développement de la maladie avec une dose de 0,56 à 1,1 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** à un intervalle de 7 à 14 jours pour la brûlure alternarienne et une dose de 0,56 à 0,84 kg par hectare de **Fongicide CABRIO EG** à un intervalle de 7 à 14 jours pour la brûlure cercosporéenne et à un intervalle de 7 jours pour le blanc. Utiliser la dose élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est forte. Ne pas faire plus d'un (1) traitement du **Fongicide CABRIO EG** avant de faire une rotation avec un fongicide efficace ayant un mode d'action différent. Ne pas effectuer plus du tiers (1/3) du nombre total de pulvérisations avec un produit appartenant au groupe 11 de fongicide dans un programme de traitement lorsqu'utilisé seul ou qu'un traitement sur deux est utilisé en mélange (lorsqu'appliqué sous forme de mélange avec un fongicide provenant d'un groupe au mode d'action différent).

### **Fruits à noyaux**

Le **Fongicide CABRIO EG** peut être utilisé sur tous les fruits à noyaux (consulter **Cultures** pour une liste détaillée). Les maladies supprimées sont l'anthracnose pour toutes les cultures et le blanc pour la cerise (douce et acide) seulement. Le **Fongicide CABRIO EG** réprime également la pourriture brune (stade sur la fleur et la tige) pour toutes les cultures. Commencer les applications au stade bouton ou avant le développement des maladies. Appliquer le **Fongicide CABRIO EG** à une dose de 0,67 kg par hectare et continuer en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est forte. Il est recommandé de ne pas faire plus de deux (2) applications successives du **Fongicide CABRIO EG** en alternant avec un fongicide ayant un mode d'action différent.

### **Fraises**

Le **Fongicide CABRIO EG** supprime l'anthracnose. Commencer les applications au plus tard à la floraison ou avant le développement des maladies. Appliquer le **Fongicide CABRIO EG** à une dose de 0,56 à 1 kg par hectare à un intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser la dose élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est forte. Ne pas faire plus d'un (1) traitement du **Fongicide CABRIO EG** avant de faire une rotation avec un fongicide efficace ayant un mode d'action différent. Ne pas effectuer plus du tiers (1/3) du nombre total de pulvérisations avec un produit appartenant au groupe 11 de fongicide dans un programme de traitement lorsqu'utilisé seul ou qu'un traitement sur deux est utilisé en mélange (lorsqu'appliqué sous forme de mélange avec un fongicide provenant d'un groupe au mode d'action différent).

## ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et, dans la direction de la dérive, la bordure la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (par ex. prairie, forêt, plantation brise-vent, boisé, coupevent, des endroits riparien ou bosquet), ou l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bournier, étang, fondrière des Prairies, crique, marais, ruisseau, réservoirs et milieu humide) ou de l'habitat marin ou estuarien sensible.

| Méthode de d'application  | Culture                                                                                                                   |                                 | Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection de : |              |                                              |              |                    |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------|----------------------------------------------|--------------|--------------------|
|                           |                                                                                                                           |                                 | Habitat d'eau douce aux profondeurs de :                              |              | Habitat estuarien/marin aux profondeurs de : |              | Habitats terrestre |
|                           |                                                                                                                           |                                 | Moins de 1 m                                                          | Plus que 1 m | Moins de 1 m                                 | Plus que 1 m |                    |
| Pulvérisateur agricole    | Légumes racines, les feuilles de radis, les feuilles de betteraves potagères, légumes des cucurbitacées, végétaux à bulbe |                                 | 10                                                                    | 2            | 2                                            | 1            | 1                  |
|                           | Fraises, bleuets (bleuets nains et bleuets en corymbe)                                                                    |                                 | 10                                                                    | 3            | 3                                            | 1            | 1                  |
|                           | Légumes-fruits                                                                                                            |                                 | 10                                                                    | 4            | 3                                            | 1            | 1                  |
| Pulvérisateur pneumatique | Bleuets (bleuets nains et bleuets en corymbe), fruits à noyaux                                                            | Au début du stade de croissance | 45                                                                    | 30           | 25                                           | 15           | 1                  |
|                           |                                                                                                                           | À la fin du stade de croissance | 35                                                                    | 20           | 15                                           | 10           | 1                  |

Lorsque les mélanges en réservoir sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification l'ASAE) précise sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

### Mode d'action

La pyraclostrobine, la matière active du **Fongicide CABRIO EG**, fait partie du groupe des inhibiteurs de la respiration, classés par l'EPA et l'ARLA comme des Inhibiteurs de la Quinone Extérieure (IQe) ou ayant le site cible des fongicides du Groupe 11.

Le **Fongicide CABRIO EG** contient de la pyraclostrobine, un fongicide du groupe 11 qui est efficace contre les pathogènes résistant aux fongicides ayant des modes d'action différents de ceux des fongicides IQe (site cible du groupe 11), comme par exemple les dicarboximides, inhibiteurs de stérol, benzimidazoles ou phénylamides. Des souches de champignon ayant une résistance acquise aux fongicides du groupe 11, tels que pyraclostrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine et krésoxim-méthyle peuvent éventuellement dominer la population de champignons si les fongicides du groupe 11 sont utilisés majoritairement et de façon répétée dans le même champ pendant plusieurs années comme la principale méthode de suppression des espèces de pathogènes ciblés. Ceci peut occasionner une réduction de la suppression des maladies par le **Fongicide CABRIO EG** ou autres fongicides du groupe 11.

Les recommandations suivantes peuvent être retenues pour retarder le développement de la résistance au fongicide :

1. **Applications:** Respecter soigneusement le mode d'emploi sur l'étiquette concernant l'utilisation répétée du **Fongicide CABRIO EG** ou autre site d'action cible des fongicides du Groupe 11 ayant un site d'action semblable pour les mêmes pathogènes. Pour maintenir la performance du **Fongicide CABRIO EG** au champ, ne pas dépasser le nombre total d'applications consécutives du **Fongicide CABRIO EG** ainsi que le total par saison tel que mentionné dans la section des cultures sur l'étiquette. Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
2. **Lutte intégrée :** Le **Fongicide CABRIO EG** devrait faire partie d'un programme global de gestion des maladies et des insectes. Les pratiques culturales reconnues pour diminuer le développement des maladies devraient être respectées. Consulter votre expert local, un conseiller accrédité des cultures et/ou BASF pour des stratégies de lutte intégrée supplémentaires recommandées pour votre région. Le **Fongicide CABRIO EG** peut être employé dans le cadre des programmes de réseau d'avertissement agricole (prévision de maladie) qui recommandent une période d'application basée sur des facteurs environnementaux favorables au développement de la maladie.
3. **Surveillance :** Surveiller de près l'efficacité de tous les fongicides utilisés dans le programme de gestion des maladies contre le pathogène ciblé et prendre note des autres facteurs qui peuvent influencer la performance du fongicide et/ou le développement de la maladie.
4. **Faire un rapport :** Si un fongicide du groupe 11 au site cible tel que le **Fongicide CABRIO EG**, semble être moins ou ne plus être efficace contre un pathogène qui a été supprimé ou réprimé auparavant, communiquer avec un représentant de BASF, un

expert local ou un conseiller reconnu sur les cultures afin de vous aider à déterminer la cause de l'efficacité réduite.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un représentant de BASF au 1 (877) 371-2273 ou à [www.agsolutions.ca](http://www.agsolutions.ca).

## MÉLANGE

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur en respectant les directives de nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise de **Fongicide CABRIO EG**.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association, si nécessaire.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur.

## RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

**Restrictions pour les rotations de culture :** Les cultures énumérées sur l'étiquette du **Fongicide CABRIO EG** peuvent être semées tout de suite après la dernière application. Toutes les autres cultures peuvent être semées 14 jours après la dernière application.

## MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques, les plantes non visées et les petits mammifères sauvages. Les zones de tampon indiquées sous la section mode d'emploi devraient être respectées. Afin de réduire le ruissellement des aires traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application aux endroits où la pente est modérée à abrupte, ou sur les sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer si l'on prévoit de fortes pluies. On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

## MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Se laver soigneusement après la manipulation du produit et avant de manger, boire ou fumer.
3. Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des bas et des chaussures lors du mélange, du remplissage, de l'application, du nettoyage et des réparations. Pour le mélange/remplissage et l'application sur plus

de 100 ha pour les légumes racines, utiliser des systèmes fermés pour le mélange, le remplissage et l'application.

4. Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
5. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
6. Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.
7. Ne pas pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant l'intervalle sécuritaire de retrait de **12** heures excepté pour des activités dans les cultures suivantes :

| Culture                                 | Intervalle sécuritaire de retrait | Activité                                          |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------|
| Bleuets en corymbe                      | 1 jour                            | Cueillette manuelle                               |
| Végétaux à bulbe                        | 3 jours                           | Éclaircissage                                     |
| Légumes de la famille des cucurbitacées | 3 jours                           | Cueillette manuelle, l'éclaircissage et la taille |
| Légumes racines                         | 3 jours                           | Cueillette manuelle                               |
| Fruits à noyaux                         | 9 jours                           | Éclaircissage manuel et la taille*                |

\*Aviser les travailleurs qu'il y a eu une application de pesticide en les informant verbalement et en affichant une pancarte d'avertissement aux entrées des zones traitées. Cette pancarte d'avertissement DOIT inclure l'énoncé suivant, "NE PAS PÉNÉTRER DANS LA ZONE TRAITÉE POUR EFFECTUER UNE RÉCOLTE MANUELLE, UN ÉCLAIRCISSEMENT OU UNE TAILLE AVANT LE (spécifier la date que l'intervalle du retrait sécuritaire se termine)".

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Le patient devrait être traité selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE**

1. Conserver le produit dans le contenant hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. Ne pas expédier ou entreposer près des aliments, de la nourriture pour les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.
4. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.